

Accompagnement à la transition de carrière

R

RECONVERSION

D

DANSEURS

P

PROFESSIONNELS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010



TABLES DES MATIÈRES

1. LA RDP	2
LA MISSION	2
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	2
LE COMITÉ	3
LE BUREAU	3
LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES BOURSES	3
HOMMAGE À PHILIPPE BRAUNSCHWEIG	3
2. L'ACCOMPAGNEMENT DES DANSEURS	4
RECONVERSIONS ABOUTIES	4
L'ACCOMPAGNEMENT DES DANSEURS EN QUELQUES CHIFFRES	4
3. LES PRESTATIONS	6
LES BOURSES FERNANDO ET ROSE INVERNI-DESARZENS	6
L'ATELIER DE RECONVERSION	8
LE COURS D'INTRODUCTION À LA VIE PROFESSIONNELLE	8
LE RÉSEAU SOLIDAIRE	8
4. LA SENSIBILISATION	9
ACTIONS DE SENSIBILISATION	9
DÉVELOPPEMENT DES SUPPORTS DE COMMUNICATION	10
PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS	11
5. COLLABORATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES	12
RAPPORT OFFT POUR UN BACHELOR EN DANSE	12
FONDS NATIONAL POUR LA RECONVERSION DES DANSEURS	12
IOTPD	13
6. FINANCEMENT ET PARTENARIATS	14
COMPTES	14
FINANCEMENT	15
PARTENARIATS	15
7. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	16

1. LA RDP

LA MISSION

L'association pour la Reconversion des Danseurs Professionnels (RDP) a pour but de favoriser la reconversion des danseurs professionnels en Suisse romande. À ce titre, elle développe des outils et prestations répondant aux besoins des danseurs au moment de leur transition de fin de carrière. Elle leur apporte des connaissances et conseils pour leur permettre de définir leurs objectifs professionnels et de les atteindre. Elle développe des actions de sensibilisation auprès des danseurs en cours d'activité afin de leur permettre de se préparer à cette échéance. Elle cherche à familiariser les danseurs en formation avec le fonctionnement particulier de leur secteur d'activité et à les initier à une gestion clairvoyante de leur carrière. Parmi les prestations offertes par l'association, il convient de citer les entretiens individuels de conseil, les bourses Fernando et Rose Inverni-Desarzens, les bilans de compétences, le coaching, le mentorat, le suivi individuel des danseurs, les ateliers sur la reconversion et les cours d'introduction à la vie professionnelle.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En 2010, après 17 ans d'un engagement sans faille, Susanne Jaillet présidente et fondatrice de la RDP a décidé de se retirer. En hommage à sa contribution et pour pouvoir continuer à bénéficier de ses conseils, le comité a offert à Susanne Jaillet le titre de Présidente d'Honneur. De plus, l'assemblée générale du 15 avril a élu Olivier Mayor à la présidence de l'association et Caroline Olivier à la vice-présidence.

Olivier Mayor a été danseur, notamment au Ballet de Lucerne jusqu'en 1991, puis il est devenu assistant personnel de Maurice Béjart et administrateur de l'École atelier Rudra Béjart. Il a ensuite été producteur de spectacles et créateur d'événements pendant 8 ans avant de se consacrer à la politique. Olivier Mayor est actuellement municipal de la Ville de Nyon en charge des Affaires sociales, Sports, Écoles & Cultes et député au Grand Conseil du canton de Vaud.

Caroline Olivier est psychologue spécialisée en réinsertion professionnelle et en coaching. Conseillère à l'Office Régional de Placement de la ville de Lausanne pendant 5 ans, elle a été en charge des dossiers des danseurs. Après une expérience dans un cabinet de recrutement et sélection de cadres, elle travaille actuellement comme responsable du recrutement pour une entreprise pharmaceutique américaine.

LE COMITÉ

En 2010, le comité de la RDP était constitué d'Olivier Mayor, Caroline Olivier, Anne Davier, Yann Aubert, Philippe Cohen et Jean-François Kessler.

LE BUREAU

Grâce au développement de l'association, la RDP a engagé une nouvelle collaboratrice, Selina von Schack pour seconder la secrétaire générale, Karine Grasset. Le cumul des 2 postes donne un 100% de temps de travail.

LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES BOURSES

La commission d'attribution des Bourses Fernando et Rose Inverni-Desarzens est composée de Caroline Olivier - Présidente de la commission, Daniela Agustoni-Steiner, Carlo Bagutti, Jean-François Kessler, Nicole Seiler et Karine Grasset.

HOMMAGE À PHILIPPE BRAUNSCHWEIG, PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA RDP

Les membres du comité et du bureau de la RDP ont été profondément attristés par la disparition de leur Président d'honneur, Philippe Braunschweig, décédé le 3 avril 2010.

Co-fondateur et Président émérite de l'Organisation Internationale pour la Reconversion des Danseurs Professionnels (IOTPD), du Prix de Lausanne, de la Fondation du Bédart Ballet Lausanne et de l'ASD (ancienne association suisse des professionnels de la danse), Philippe Braunschweig a joué un rôle déterminant dans le développement de la danse professionnelle en Suisse. Physicien diplômé de l'EPFZ, il avait développé son action en faveur de la danse et des danseurs en marge de sa carrière de chef d'une entreprise horlogère de la Chaux-de-Fonds.

Alors qu'il fondait l'IOTPD en 1993, Philippe Braunschweig encourageait Susanne Jaillet à créer la RDP, association dont il est resté très proche malgré ses multiples engagements.

En 2007, il avait permis à la RDP de développer ses prestations et son action de manière conséquente en la mettant en relation avec Madame Françoise Poyet, Présidente de la Fondation Fernando et Rose Inverni-Desarzens.

D'une grande disponibilité, Philippe Braunschweig distillait au quotidien ses conseils avisés et son expérience d'entrepreneur. Son décès est une grande perte pour chacun des membres du comité et du bureau de la RDP. Sa vision continue de nous inspirer et ce qu'il nous a transmis alimentera encore longtemps notre réflexion.

2. L'ACCOMPAGNEMENT DES DANSEURS

RECONVERSIONS ABOUTIES

Géraldine Chollet : bénéficiaire d'un bilan de compétences puis d'une bourse de la RDP, Géraldine a terminé sa reconversion en 2010. Après 3 années de formation, elle a reçu l'autorisation d'enseigner la méthode GAGA créée par Ohad Naharin, directeur et chorégraphe de la Batsheva Dance Company de Tel Aviv. Première personne autorisée à enseigner cette méthode en Suisse, elle est régulièrement invitée à donner des cours dans de nombreuses compagnies, dans des formations professionnelles pour danseurs et dans des écoles de danse en Suisse et à l'étranger. Elle est responsable de la formation corporelle des comédiens de la session 2009-2012 de la Haute École de Théâtre de Suisse Romande (HETSR).

Olivier Nobis-Peron : bénéficiaire d'une bourse Fernando et Rose Inverni-Desarzens, Olivier a été diplômé avec mention en Administration du spectacle vivant de l'université de Paris X en 2009. Il travaille actuellement dans la boutique Repetto des Champs Elysées à Paris.

L'ACCOMPAGNEMENT DES DANSEURS EN QUELQUES CHIFFRES

En 2010, la RDP a suivi 43 danseurs (34 en 2009, 28 en 2008). Parmi ceux-ci, 30 danseurs prenaient contact pour la première fois avec l'association.

- 4 nouvelles bourses Fernando et Rose Inverni-Desarzens ont été attribuées pour un montant total de CHF 77'770.- (CHF 161'888.- en 2009) aux danseurs suivants :
 - Alessandra Mattana suit le Management Development Master IOMBA à l'Université de Genève.
 - Sun-Hye Hur Vecchione étudie le massage classique et l'acupuncture à HP formation, Genève.
 - Ramon Moraes est en année propédeutique à la Faculté de Lettres de l'Université de Genève en vue d'intégrer un Bachelor en relations internationales.
 - Luciana Reolon fait un certificat de Stylisme et Modélisme à IPAC Design, Genève.

- 14 danseurs sont actuellement en formation de reconversion (9 en 2009). Parmi ceux-ci, 12 bénéficient d'une bourse Fernando et Rose Inverni-Desarzens octroyée par la RDP. Le financement de ces bourses s'élève à CHF 102'348.- pour l'année 2010. Une danseuse finance sa propre formation et une autre bénéficie d'une bourse d'études du canton de Vaud.
- 4 danseurs ont suivi un bilan de compétences avec le service d'orientation professionnel de l'institut de psychologie de l'Université de Lausanne, notre partenaire, dont 3 sont financés par la RDP.
- 3 séances tripartites de restitution des conclusions du bilan de compétences ont été menées dans le but d'assurer un meilleur suivi des danseurs dans leur processus de reconversion. Elles réunissaient le danseur, le psychologue de l'organisme d'orientation professionnelle et la RDP.
- 1 coaching assuré par une psychologue spécialisée en réinsertion professionnelle a été offert à une danseuse dans le but de l'aider à mettre en place sa nouvelle activité professionnelle (3 en 2009). 2 danseurs supplémentaires sont toujours au bénéfice de cette prestation.

En résumé, la RDP observe que le processus de reconversion d'un danseur professionnel nécessite 3 à 5 années, depuis le début de sa réflexion jusqu'à la mise en place de sa nouvelle activité, en passant par la formulation de son projet et sa formation de reconversion. Cela pousse l'association à intensifier son travail de prévention auprès des danseurs en cours de carrière pour les inciter à aborder les deux premières étapes de ce processus alors qu'ils sont encore interprètes.

3. LES PRESTATIONS

LES BOURSES FERNANDO ET ROSE INVERNI-DESARZENS

Les bourses Fernando et Rose Inverni-Desarzens contribuent au financement des formations de reconversion. Elles prennent en considération les coûts d'écolage, les frais de formation et les frais de subsistance. Leur octroi se fonde sur la viabilité et le réalisme du projet du danseur compte tenu de son parcours, de sa motivation et des moyens qu'il envisage pour atteindre ses objectifs. Leur montant est évalué en fonction des besoins, de la situation personnelle du requérant ainsi que des ressources de l'association.

Après 3 années d'exercice, la RDP a constaté une élévation des ambitions des danseurs en termes d'études et de projets professionnels impliquant une augmentation du montant des demandes de bourses. Le comité de l'association et la commission d'attribution des bourses ont ressenti le besoin de formuler des principes favorisant une pérennité du soutien à travers une répartition équitable des moyens à disposition. La commission d'attribution des bourses œuvre à définir un barème permettant d'offrir aux danseurs un support financier qui garantisse un meilleur partage des ressources à disposition tout en leur offrant une sécurité financière favorable à la réussite de leurs études.

La Fondation Fernando et Rose Inverni-Desarzens et la RDP ont fait un bilan et rediscuté les termes de la convention qui les lie. Bien que la fondation soit convaincue de la qualité du travail mené par la RDP et du bien fondé de sa mission, elle est contrainte de revoir à la baisse sa contribution financière. Ainsi, elle poursuivra son soutien aux activités de l'association en particulier en ce qui concerne ses actions de sensibilisation mais réduira le montant dévolu aux bourses. À compter de 2011, la RDP devra trouver de nouvelles sources de financement afin de maintenir le niveau de ses bourses.

Pour renforcer la complémentarité de ses prestations avec les mesures existantes au niveau des collectivités publiques, la RDP a rencontré les autorités vaudoises et genevoises délivrant les bourses d'études cantonales ainsi que le Chef du service de l'emploi du canton de Vaud. Ces rencontres ont permis de faire un état des lieux des différents dispositifs existants auxquels des danseurs peuvent avoir recours selon leur situation, leur bagage scolaire et les études qu'ils souhaitent entreprendre. N'étant pas régie par une loi cantonale, la RDP dispose d'une plus grande souplesse pour s'adapter aux besoins et pour suppléer aux manques. Le tableau ci-dessous permet de visualiser cette complémentarité.

TYPE DE FORMATION	Formation continue	Apprentissage CFC	HES Bachelor Master	UNI Bachelor Master
FINANCEMENT	Bourses RDP	AFO ¹ Chômage	Bourses d'études cantonales	
		Bourses RDP subsidiaires, en complément ou en cas de refus		

¹ L'Allocation de formation (AFO) est une mesure du chômage qui permet à des personnes de plus de 30 ans sans formation professionnelle achevée ou possédant une formation obsolète de faire un apprentissage. Un danseur n'étant plus en mesure de poursuivre sa carrière passé un certain âge pourrait être considéré comme en possession d'une formation obsolète.

L'ATELIER DE RECONVERSION

En 2010, la RDP a affiné son concept d'Atelier de formation afin de le recentrer sur le cœur même de sa mission et de se donner plus de chance d'atteindre les danseurs. L'objectif est désormais nettement mis sur la sensibilisation : familiariser les danseurs avec cette étape de leur carrière en la dédramatisant et en leur donnant des outils pour y faire face.

La thématique des ateliers est uniquement celle de la reconversion. Les rencontres sont organisées en partenariat avec les compagnies de danse professionnelles et sont intégrées à une journée de travail. Elles sont néanmoins ouvertes aux danseurs extérieurs à la compagnie. Ce dernier point est important car il implique les employeurs dans cette action de sensibilisation.

Le premier Atelier de reconversion a été donné le 14 septembre 2010 aux danseurs professionnels du Bédart Ballet Lausanne. Deux « Ateliers de reconversion » sont fixés pour 2011, le premier à Genève avec la compagnie Gilles Jobin, le 14 avril, et le second à Lausanne avec la compagnie Linga, le 1er septembre.

LE COURS D'INTRODUCTION À LA VIE PROFESSIONNELLE

La RDP a donné son «Cours d'introduction à la vie professionnelle» au Marchepied, formation et compagnie préprofessionnelle pour danseurs, et à l'Association pour la Formation des Jeunes Danseurs (AFJD) dont font partie les classes danse-étude du Collège de Béthusy à Lausanne.

LE RÉSEAU SOLIDAIRE

La RDP souhaite stimuler une chaîne de solidarité et générer un sentiment de responsabilité parmi les anciens danseurs soutenus par l'association. En effet, ces derniers constituent des ressources d'information et de conseils importantes pour les danseurs encore en activité. De plus, l'association aimerait les amener à restituer à la communauté des danseurs une partie de l'aide dont ils ont bénéficiés. Les danseurs ont de faibles revenus lorsqu'ils exercent leur profession, c'est la raison pour laquelle la RDP essaie de leur donner les moyens financiers nécessaires à la reprise d'une formation, mais il lui semble moralement important qu'ayant acquis une position plus confortable après leur reconversion, ils contribuent à perpétuer ce service pour les suivants. Ce projet est encore en réflexion, mais devrait aboutir en 2011.

4. LA SENSIBILISATION

ACTIONS DE SENSIBILISATION

Pour atteindre ses objectifs et mener son action de manière optimale, la RDP estime capital que tous les danseurs professionnels de Suisse romande et tous les acteurs sociaux en lien avec eux connaissent l'association et ses prestations. La RDP souhaite être identifiée par les danseurs comme un centre de ressources fiable et compétent et, par ses partenaires, comme experte en matière de carrière et de reconversion des danseurs. Ainsi, en 2010, la RDP a poursuivi sa campagne de sensibilisation.

Les 16 et 17 juin, la RDP était invitée aux Journées d'information sur les métiers de la danse organisées par la Cité des Métiers et de la formation du canton de Genève. À cette occasion, la secrétaire générale est intervenue pour parler de la carrière des danseurs et de la reconversion. Le public était essentiellement constitué de jeunes danseurs en formation, d'écoles, de parents d'élèves et de professionnels du milieu de la danse.

Un courrier accompagné de documentation a été envoyé à toutes les compagnies professionnelles de danse romandes et aux médecins, physiothérapeutes, ostéopathes, acupuncteurs et masseurs qui accueillent des danseurs dans leurs cabinets. L'objectif était de les informer de l'existence de la RDP et de son action afin qu'ils puissent orienter les danseurs vers notre association au moment opportun.

La RDP rencontré des responsables des offices de chômage et d'orientation afin de les informer de l'évolution de ses activités et d'améliorer ses possibilités de collaboration.

La RDP fait le constat encourageant que les différentes actions de sensibilisation menées depuis 3 ans portent leurs fruits. Elle est désormais un acteur repéré qui jouit d'une bonne reconnaissance de la part du milieu de la danse romand et national mais également international. Elle mesure cela au nombre de nouveaux danseurs qui la contactent chaque année et à la relation qu'elle entretient avec les professionnels et associations du milieu de la danse.

DÉVELOPPEMENT DES SUPPORTS DE COMMUNICATION

En 2010, la RDP a décidé de mettre l'accent sur sa communication, outil essentiel pour donner de l'ampleur à son action de sensibilisation. Elle a souhaité améliorer la qualité de ses supports de communication et sa visibilité, notamment auprès du grand public.

Pour cela, elle a édité ses documents corporatifs en accord avec sa ligne graphique, imprimé une nouvelle série de brochures dont le stock était épuisé et apporté des améliorations à son site internet. La RDP a également créé une page Facebook afin de pouvoir être en contact avec un plus grand nombre de danseurs et d'élargir son réseau.

La RDP a envoyé deux communiqués de presse pour faire connaître ses activités au grand public. Les communiqués portaient sur l'organisation de l'Atelier de reconversion et sur les bourses attribuées en 2010. Ces informations ont été relayées sur les sites et newsletters des Quotidiennes, de Danse Suisse, des Rencontres Professionnelles de danses – Genève, de l'AVDC et du Genevadancetraining. Parallèlement, elle a diffusé ces mêmes informations, sous la forme d'une newsletter à une liste de distribution d'un peu moins d'un millier de personnes.

Toujours dans l'optique d'offrir des supports graphiques de qualité, la RDP a décidé d'étoffer sa banque d'images et s'est enjoint les services d'un photographe, ancien danseur du Ballet du Grand Théâtre de Genève, Gregory Batardon, dont vous pouvez voir le travail sur la page de couverture.

PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS

Grâce à son travail de communication, la RDP a fait parler d'elle dans la presse à plusieurs reprises. L'édition suisse du magazine français «Marie-Claire» a consacré une page à la problématique de la reconversion des danseurs dans son édition de février 2010. La journaliste a interviewé Karine Grasset, secrétaire générale de la RDP, pour mieux comprendre cette échéance et dresser un portrait de la profession de danseur.

Le journal quotidien «la Tribune de Genève» a également consacré un article à la reconversion des danseurs et, plus particulièrement, à la RDP le 9 juin 2010. Cet article a été écrit dans le cadre des Journées d'information sur les métiers de la danse organisées par la Cité des métiers à Genève.

Karine Grasset a également présenté la RDP sur les ondes de la Radio suisse-romande lors de deux émissions en direct: «InterCités» et «On en parle» le 15 décembre. Elle y a expliqué les enjeux liés la reconversion des danseurs ainsi que les prestations offertes par l'association.

Par ailleurs, dans son édition 2009-2010, le journal annuel de l'Association Pacte a utilisé pour sa couverture une photo prise lors de la conférence-rencontre d'octobre 2009 portant sur la thématique de la reconversion organisée par la RDP et Pacte.

La RDP a été extrêmement heureuse de la visibilité engendrée par ces articles et émissions qui contribuent à faire connaître son action à un large public.

5. COLLABORATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

RAPPORT OFFT POUR UN BACHELOR EN DANSE

La RDP a été invitée par l'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT) à participer à un groupe de travail chargé de rédiger un rapport sur la pertinence d'une formation de niveau tertiaire pour danseurs professionnels. La RDP s'est engagée dans la rédaction de plusieurs chapitres du rapport destiné à la conseillère fédérale en charge du département de l'économie, Doris Leuthard. Elle a consulté des représentants du milieu professionnel romand pour formuler la proposition d'un Bachelor en danse, en accord avec les autres experts en danse membres du groupe de travail, qui tenait compte des contraintes du système suisse de formation.

Après plusieurs mois de travail, les experts en danse ont constaté avec dépit que l'OFFT n'était pas favorable à la mise sur pied d'un Bachelor en danse. Appuyés par Danse Suisse, ils se sont opposés à la publication du rapport qui ne soutenait pas leurs recommandations, dans l'attente d'une solution concertée. Les discussions se poursuivent maintenant entre Danse Suisse, l'OFFT et les responsables des écoles décidées à mettre sur pied une formation supérieure pour danseur et danseuse (la HETSR à Lausanne et la ZHdK à Zürich).

FONDS NATIONAL POUR LA RECONVERSION DES DANSEURS

Portée par l'ambition d'harmoniser et de coordonner le soutien à la reconversion des danseurs au niveau national, Danse Suisse, la fondation suisse alémanique de soutien à la reconversion des artistes de scène (SSUB) et la RDP ont entrepris de conceptualiser un système national de soutien à la reconversion des danseurs. Ce système s'appuierait sur un fonds national conjointement financé par les professionnels de la danse, les pouvoirs publics et des soutiens privés. Une première étape de ce travail a abouti à la formulation par la RDP, en décembre 2010, d'un document de référence adopté par ses partenaires. Ce document présente les enjeux et besoins de la reconversion des danseurs et fait un état des lieux de la situation en Suisse.

La rencontre annuelle des membres de l'Organisation Internationale pour la Reconversion des Danseurs Professionnels (IOTPD) s'est tenue les 4 et 5 juin 2010 à New York. Elle rassemblait les responsables des centres de reconversion américain, canadien, anglais, hollandais, coréen et suisse. Le directeur général adjoint de l'Opéra de Varsovie, qui envisage de mettre sur pied un système de soutien à la reconversion des danseurs en Pologne, était également présent. Cet événement est l'occasion d'échanges précieux sur les pratiques et problématiques rencontrées par chacun des centres. Elle vise en outre à stimuler la réalisation de projets communs.

En 2010, les membres de l'organisation ont émis la volonté de créer des Bourses Philippe Braunschweig, en hommage au fondateur et ancien président de l'organisation. Ces bourses seront destinées aux danseurs qui, ayant eu une carrière internationale, n'ont pas travaillé suffisamment longtemps dans chaque pays pour obtenir du soutien au moment de leur reconversion. En effet, pour être en mesure de présenter une demande de bourse, un danseur doit avoir un minimum de 10 ans de carrière et avoir travaillé pendant au moins 5 ans dans le pays où il dépose sa requête. Un nombre non négligeable de danseurs ne remplissent pas ce dernier critère et ne reçoivent donc aucune aide pour le financement de leur transition professionnelle. Les bourses Philippe Braunschweig seront financées conjointement par des membres de l'IOTPD et devraient voir le jour en 2012.

6. FINANCEMENT ET PARTENARIATS

COMPTES

DÉPENSES	COMPTES 2010	BUDGET 2010	COMPTES 2009
Prestations pour les danseurs	113'298.60	164'026.00	187'897.58
Sensibilisation, prévention	33'974.19	35'616.00	45'356.80
Fonctionnement de la RDP	63'120.75	55'222.00	28'065.05
TOTAL DÉPENSES	210'393.54	254'864.00	261'319.43
RECETTES			
Subventions publiques	11'200.00	21'000.00	18'500.00
Mécènes, sponsors, soutiens privés	185'770.00	231'000.00	240'419.00
Recettes propres	15'111.35	3'034.00	2'914.25
TOTAL RECETTES	212'081.35	255'034.00	261'833.25
RÉSULTAT	1'687.81		513.82

FINANCEMENT

La RDP tient à exprimer sa profonde reconnaissance aux institutions qui lui ont apporté un précieux soutien en 2010 :

- La Fondation Fernando et Rose Inverni-Desarzens
- La Loterie Romande
- Le Canton de Vaud
- La Fondation suisse des artistes interprètes et exécutants
- La Fondation Ernst Göhner
- Le Pour-cent culturel Migros
- La Commune de Meyrin
- La Ville de Morges

Malgré le fait que la majorité des danseurs soutenus par la RDP vivent à Genève et travaillent pour des compagnies genevoises, la RDP n'a pas été soutenue par le canton de Genève en 2010. La fondation du Grand théâtre de Genève a également décidé de ne pas reconduire son soutien de CHF 3'000.-. Aussi, l'association regrette-t-elle le manque de soutiens financiers publics et privés genevois, à l'exception de la Loterie Romande et de la commune de Meyrin. La RDP poursuivra ses démarches auprès des autorités cantonales et des fondations genevoises dans l'espoir que cette situation évolue en 2011.

La société suisse des artistes interprètes et exécutants (SIG) qui soutenait la SSUB et la RDP pour le financement de bourses de reconversion a malheureusement décidé d'interrompre son soutien à la RDP, ce qui représente une perte de CHF 15'000.-.

PARTENARIATS

La RDP remercie chaleureusement le théâtre Arsenic de Lausanne qui l'héberge gracieusement depuis 2006.

La RDP remercie sincèrement Grégory Batardon pour la mise à disposition de ses photos de danseurs.

5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La RDP a fortement développé ses prestations depuis 2007 et 2010 a été l'année d'un premier bilan.

Les membres du comité, de la commission et du bureau de l'association ont observé avec attention l'évolution du profil des reconversions. Ils ont pu vérifier que les ambitions des danseurs, au moment de leur reconversion, sont conditionnées par les moyens qu'ils trouvent pour les réaliser. Ainsi, l'accompagnement personnalisé dont ils bénéficient et les possibilités offertes par les bourses Fernando et Rose Inverni-Desarzens ont conduit les danseurs à élargir leurs perspectives et à élever leurs ambitions. De ce fait, les montants formulés dans les demandes de bourse ont connu une courbe ascendante, poussant la RDP à repenser le barème de ses attributions, en particulier en ce qui concerne les contributions aux frais de subsistance.

En parallèle, le comité a opéré un mouvement de recentrage vers le cœur de sa mission positionnant la RDP comme experte du domaine de la reconversion et favorisant ainsi la complémentarité avec les autres associations de danse et le syndicat suisse romand du spectacle.

Depuis 3 ans, la RDP a développé son expertise, ses prestations et rassemblé une grande partie des moyens lui permettant de remplir sa mission. Assumant la responsabilité du soutien à la reconversion des danseurs de Suisse romande, elle est un acteur important de la filière de production chorégraphique et un partenaire des pouvoirs publics à ce sujet. Son action s'inscrit dans la complémentarité des politiques et dispositifs publics de soutien à la formation des danseurs, à la création et à la diffusion des œuvres chorégraphiques. Elle concerne tout autant la viabilité et le renouvellement de la scène chorégraphique romande que l'emploi et la formation. En outre, elle permet aux pouvoirs publics de s'épargner le versement d'allocations de chômage et des prestations sociales.

Or, malgré la qualité de son action - 14 danseurs en formation de reconversion en 2010 dont 4 qui ont pu reprendre des études universitaires à plein temps grâce à son aide – la RDP trouve peu de soutien au niveau des collectivités publiques et va perdre d'importantes ressources en 2011. Ainsi ne sera-t-elle peut-être pas en mesure de maintenir le niveau de ses prestations en 2011.

RDP
Reconversion des Danseurs Professionnels
c/o Théâtre Arsenic - Rue de Genève 57
CH - 1004 Lausanne

T +41 (0)78 878 58 01

contact@dance-transition.ch
www.dance-transition.ch